

SÉANCE DU
CONSEIL
30 MARS 2026

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SABINE

Lundi 30 mars 2026 à 19h, séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Sabine tenue en la salle des délibérations.

Formant quorum sous la présidence de la mairesse madame Vicky Poulin, sont présents : mesdames et messieurs, Sylvain Thibodeau, Patrick Gaudreau, Thérèse Ménard Monty, Florian Ruckstuhl, François Mailloux, Lydia Maheux.

Madame Chantal St-Germain, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

Madame la mairesse précise qu'en l'absence de débat sur un point inscrit à l'ordre du jour ou si personne ne demande le vote sur celui-ci, la proposition afférente est adoptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue par madame la mairesse**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal**
- 4. Première période de questions**
- 5. Administration**
 - 5.1 Fin d'emploi - Employé matricule 32-0007
- 6. Aménagement du territoire**
- 7. Finances**
- 8. Travaux publics**
- 9. Loisirs et bibliothèque**
- 10. Correspondance**
- 11. Divers**
- 12. Deuxième période de questions**
- 13. Levée de la séance**

MOT DE BIENVENUE PAR MADAME LA MAIRESSE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-03-5133

IL EST PROPOSÉ PAR Patrick Gaudreau
APPUYÉ PAR Florian Ruckstuhl
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Aucun sujet

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente.

ADMINISTRATION

FIN D'EMPLOI - EMPLOYÉ MATRICULE 32-0007

2026-03-5134

CONSIDÉRANT les avis verbaux et écrit transmis à l'employé dont le matricule est le numéro 32-0007;

CONSIDÉRANT le rapport de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Patrick Gaudreau
APPUYÉ PAR Sylvain Thibodeau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mettre fin à l'emploi de l'employé dont le matricule est le numéro 32-0007 en date de ce jour.

D'autoriser madame Vicky Poulin, mairesse et madame Chantal St-Germain, directrice générale à signer la lettre de fin d'emploi et tout autre document découlant de la fin d'emploi.

ADOPTÉE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aucun sujet

FINANCES

Aucun sujet

TRAVAUX PUBLICS

Aucun sujet

LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE

Aucun sujet

CORRESPONDANCE

Aucun sujet

DIVERS

Aucun sujet

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente.

LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-03-5135

IL EST PROPOSÉ PAR François Mailloux
APPUYÉ PAR Florian Ruckstuhl
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la séance soit et est levée à 19h07.

ADOPTÉE

Vicky Poulin
Mairesse

Chantal St-Germain
Directrice générale et
greffière-trésorière

« Je, Vicky Poulin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

ADOPTÉE